

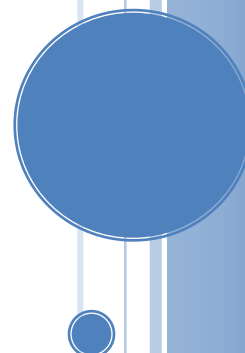
BILAN INTERMEDIAIRE 2013



MISSION EXPERIMENTAL DE MEDIATION SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

Février à Décembre 2013

- 1- SITE DE SAINT -OUEN
- 2- SITE DE SAINT-DENIS



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE LA MISSION EXPERIMENTALE DE MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE.....	3
1.1. CONTEXTE GENERAL DE LA MISSION EXPERIMENTALE DE MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE	3
1.2. CONTEXTE POUR PARTENAIRES POUR LA VILLE A SAINT-DENIS (PPV93) ET LA MISSION DE MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE	4
PRESENTATION DE PPV93	4
NOS METIERS ET SERVICES	4
2. LA MISE EN PLACE DU PROJET PAR PPV93 ET TERRITOIRES RETENUS POUR LA MISSION	4
3. LA MISSION DE MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE A SAINT- OUEN	6
3.1 DESCRIPTIF DU SITE DE SAINT-OUEN	6
3.2 LES ETAPES LIEES A LA MISSION A COMPTER DU 12 FEVRIER 2013	6
3.3 LA MISE EN PLACE D’ACTION ET BILAN : RAPPEL DES ACTIONS ET PRESENTATION PAR LIEUX	9
3.4 LES PERSPECTIVES DE LA SUITE DE LA MISSION DE MEDIATION SOCIALE AU SEIN DES 4 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A SAINT-OUEN	14
4. LA MISSION DE MEDIATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE A SAINT DENIS.....	ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
4.1 LE DESCRIPTIF DES ETABLISSEMENTS	16
4.2 LES ETAPES LIEES A LA MISSION.....	16
4.3 LE PLANNING DU MEDIEATEUR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.4 LA MISE EN PLACE D’ACTION ET BILAN RAPPEL DES ACTIONS ET PRESENTATION PAR LIEUX	ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
4.5 LES PERSPECTIVES DE LA SUITE DE LA MISSION DE MEDIATION SOCIALE AU SEIN DES 4 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A SAINT-DENIS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1. Présentation de la mission expérimentale de médiation sociale en milieu scolaire

1.1. Contexte général de la mission expérimentale de médiation sociale en milieu scolaire

Ce projet expérimental s'inscrit dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement à l'école du Fonds d'expérimentation de la jeunesse et vise à expérimenter un dispositif global de médiation sociale prenant en compte l'ensemble de cette médiation. Il est porté par les structures adhérentes au réseau France Médiation.

Il est couplé à une évaluation rigoureuse menée par le Laboratoire Interdisciplinaire d'Evaluation des Politiques Publiques (LIEPP) de Sciences Po retenu dans le cadre de l'appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative) sur la « prévention et lutte contre le harcèlement à l'école ». Pour sa mise en œuvre il est procédé par tirage au sort d'un site expérimental composé et organisé autour d'un collège et de trois écoles primaires.

L'idée est à la fois d'agir sur l'ensemble des acteurs (élèves, équipes éducatives, parents...) et de prendre en compte l'environnement de l'élève et de l'établissement.

Un poste de médiateur social est créé et son action au cours de cette expérimentation devrait permettre à son terme de constater des résultats au sein des établissements et notamment sur l'amélioration du climat tels que une baisse de la violence, une amélioration du bien-être de l'ensemble des acteurs (élèves, équipes éducatives, parents), un apport particulier pour les élèves qui deviendront élèves-médiateurs, un impact sur la réussite scolaire et une baisse des dégradations.

Le dispositif de médiation

L'objectif est que son action, articulée sur celle des autres professionnels de la communauté éducative, puisse alimenter le travail réalisé collectivement sur les trois axes suivants :

- La prévention des risques, des incivilités, des comportements violents et du harcèlement,
- La prévention du décrochage par la découverte de l'environnement, le développement de la relation école-famille-quartier, et l'ouverture sur le monde professionnel,
- La valorisation des potentiels des élèves par l'expression culturelle, sportive et citoyenne.

La formation pour le médiateur social recruté

Le professionnalisme des médiateurs sociaux est un point central pour la réussite du projet. La qualité de leur formation est donc considérée comme essentielle.

Un programme de formation élaboré par France Médiation comporte 23 jours de formation. Il est constitué d'une partie sur les fondamentaux du métier de médiateur social (positionnement, techniques de communication, gestion de conflits, gestion des

Partenariats, initiation au Droit, gestion de projet), d'une partie axée sur les spécificités de la médiation en milieu scolaire (fonctionnement du système éducatif, partenaires du milieu scolaire, le harcèlement à l'école,...) et d'une partie sur la médiation par les pairs. A noter que cette formation fait l'objet d'une certification. Les deux médiateurs affectés à la mission ont suivi de parcours de formation.

1.2. Contexte pour Partenaires Pour la Ville à Saint-Denis (PPV93) et la mission de médiation sociale en milieu scolaire

Présentation de PPV93

L'association PPV93 a été créée en juillet 1997 à l'initiative de la Ville de Saint-Denis, de la SNCF, de la RATP, d'EDF et de l'Université Paris VIII. C'est avec l'objectif de proposer de nouveaux services à la population et de favoriser la reconnaissance, l'activité et l'insertion des jeunes issus des cités, que les entreprises et organismes fondateurs ont pris cette initiative.

Nos métiers et services

Dans les quartiers, PPV93 développe des actions de médiation sociale sur le territoire dionysien en collaboration avec la Ville de Saint-Denis et des bailleurs et notamment Plaine Commune Habitat (PCH).

PPV93 dispose d'une expérience de plus de 14 ans dans les actions de médiation qui relèvent soit de la gestion urbaine de proximité soit de la médiation sur l'espace public.

PPV93 réalise depuis 5 ans des actions de la sensibilisation aux éco gestes, à la propreté, au tri des déchets ainsi qu'à la consommation d'eau. Elles permettent de créer ou recréer du lien social.

Avec les bailleurs sociaux (PCH et France Habitation), PPV93 assure des actions de médiation auprès des locataires pour améliorer leur cadre de vie et les accompagner dans l'appropriation de leur résidence.

PPV93 a ouvert, en juillet 2012, le Point Info avec 3 antennes (quartiers Pleyel, Séward et Floréal) à destination des publics en difficultés pour les accompagner à accomplir leurs démarches administratives. Les médiateurs ont une action de plus en plus développée sur le thème de la maîtrise des énergies grâce à un accompagnement personnalisé pour le règlement des factures mais aussi en organisant des ateliers sur la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE). PPV93 dispose depuis septembre 2013 d'un nouvel outil pédagogique : l'Eco Appart inspiré de l'Appart futé conçu par PCH.

- ***Vous trouverez en Annexe 1 à la présente note technique une présentation de l'ensemble des missions de PPV93***

2. La Mise en place du projet par PPV93 et Territoires retenus pour la mission

Cette expérimentation se réalise sur deux sites différents et elle a été mise en place en et en deux étapes distinctes

➤ A la demande du préfet à l'égalité des Chances de la Seine Saint-Denis et en, lien avec l'Education Nationale, PPV93 a été choisi pour la mise en place de l'expérimentation sur un site et avec le soutien de l'Etat par l'octroi d'un poste adulte relais fin décembre 2012. **Le site du collège Joséphine Baker a été retenu avec les trois écoles primaires suivantes l'école Elémentaire V Hugo, - l'école Elémentaire F Curie, - l'école Elémentaire I Curie. La mission a débuté le 12 février 2013.**

Un recrutement interne a été opéré et a permis de pérenniser en CDI

➤ A la demande du préfet à l'égalité des Chances de la Seine Saint-Denis et en, lien avec l'Education Nationale, PPV93 a été à nouveau choisi pour la mise en place d'une seconde expérimentation : **à Saint-Denis au sein du Collège Elsa Triolet et les trois écoles élémentaires suivantes :-Ecoles Elémentaires Jules Guesde, Jules Vallès et Daniel Sorano.** Le démarrage de la mission s'est effectuée lors d'une première réunion de présentation avec l'ensemble des partenaires associés le **17 juin 2013** après l'accord de la préfecture pour le, recrutement d'un médiateur en contrat emploi avenir, au 15 mai 2013.

Cette rencontre avec l'ensemble des partenaires (écoles primaires, collège, IEN, coordinateur, France Médiation) a permis une prise d'acte de ce démarrage en douceur de la mission au sein du collège et des écoles primaires. En effet compte tenu de la fin de l'année proche un rendez-vous a été pris pour septembre à la nouvelle rentrée scolaire.

➤ Présentation de la mission avec France Médiation

Sur les deux sites la mission a été présentée avec le soutien de France Médiation : présentation générale du projet, de son implication nationale et de la coordination réalisée à cet échelon par France Médiation.

Sur chaque site et lors des présentations le cadre de l'exécution de la mission et les Missions du médiateur ont été rappelées et définies :

➤ Les missions du médiateur

Le médiateur social a pour mission de :

- **écouter, dialoguer, intervenir** dans les situations conflictuelles en temps réel et en temps différé au sein et aux abords des établissements ;
- **prévenir et repérer les situations de harcèlement** au sein et aux abords des établissements scolaires par une présence et une veille active ;
- **sensibiliser le personnel de la communauté éducative à la médiation** et proposer la mise en place de modules de formations spécifiques ;
- **former des élèves à la médiation par les pairs** pour qu'ils puissent devenir, dans leur établissement, des médiateurs référents, sous la responsabilité des adultes ;
- **sensibiliser les parents à la médiation** et instaurer une médiation école-famille visant à faciliter ou rétablir le dialogue ;

- **développer les liens entre le collège, les écoles et leur environnement** (quartier, associations, transports, etc..) et **aider à la mise en œuvre d'actions**, en lien avec les partenaires de l'établissement (centres sociaux, MJC, associations de quartiers, club de sport, etc...);
- **prolonger le travail éducatif** mené par les équipes pédagogiques en favorisant le comportement citoyen des élèves en dehors des lieux et temps scolaires.

- La Mise en œuvre de la mission

Le médiateur social sera sous l'autorité hiérarchique du directeur de la structure de médiation.

Il sera aussi sous la responsabilité du chef d'établissement du collège et de l'IEN, en lien avec les directeurs d'écoles élémentaires pour la responsabilité opérationnelle.

Ses missions sont toujours articulées et définies dans une logique de complémentarité avec celle des autres acteurs intervenant dans le milieu scolaire.

Les étapes de la mission

- Une étude diagnostic
- Un démarrage des premières pistes d'actions à mettre en place : proposition d'animations et démarrage de certaines animations
- Des sessions de formation notamment la formation en direction de la médiation par les pairs

3. La mission de médiation sociale en milieu scolaire à Saint-Ouen

3.1 Descriptif du site de Saint-Ouen

A Saint-Ouen au sein **du Collège Joséphine Baker** et les **trois écoles élémentaires** :-
Elémentaire Victor Hugo, -Elémentaire Frédéric Joliot-Curie, -Elémentaire Irène Joliot-Curie
Avec un démarrage au 12 février et accord de la préfecture pour un poste adulte relais au 1^{er} mars 2013.

➤ Le Descriptif des établissements

- Le collège Joséphine Baker (établissement est situé dans l'académie de Créteil) 580 collégiens et 27 classes
- Elémentaire V Hugo : 340 élèves, 16 classes
- Elémentaire F Curie : 180 élèves, 9 classes
- Elémentaire I Curie : 200 élèves, 10 classes

3.2 Les étapes liées à la mission à compter du 12 février 2013

La Réalisation d'un diagnostic partagé avec les équipes des écoles élémentaires et du collège avec un compte rendu présenté au comité de pilotage le 6 avril 2013.

- Elaboration d'un emploi du temps partagé

Première étape une bonne coordination et répartition du temps du médiateur au sein des 4 structures : le principe de la mission est la répartition entre une mi-temps dédié au collège et la seconde mi-temps à partager entre les trois écoles. Un temps de travail prévu au siège de l'association tous les mercredis après-midi afin de réaliser les comptes rendus nécessaires, la saisie liée au déroulement journalier de la mission pour l'évaluation et des temps éventuels d'échange avec les autres médiateurs sociaux organisés par France médiation.

L'emploi du temps retenu

Emploi du temps	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
	Matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi
Béchir IDANI	Joliot Curie		Collège J Baker		PPV93		Victor Hugo		Baker (>11h)	J .curie

Les heures de prises de services pendant la période de diagnostic : de 9h à 13 h 45 et de 14h 45 à 16h 45

➤ La phase d'immersion : **Le médiateur est ainsi resté en immersion** dans les 4 Établissements, les directions d'écoles ont facilité cette approche en direction des enseignants et des familles. Pendant la période de diagnostic le médiateur a pu rencontrer les parents pour être présenté mais pas encore de "véritable action".

La présentation de la mission a été réalisée auprès de l'ensemble des équipes des écoles élémentaires et du collège et la rencontre de l'ensemble des personnels et personnes susceptibles d'œuvrer dans le cadre de cette action.

➤ Premier comité technique le 6 avril 2013 : présentation des éléments du diagnostic De ce temps d'observation et rencontres, le médiateur présente un document qui précise :

- Le souhait de l'équipe enseignante, du personnel encadrant et des élèves d'associer Le médiateur au bon déroulement de la vie au sein des établissements scolaires.

Une étroite collaboration des partenaires est souhaitée afin d'intégrer la médiation au quotidien et favoriser la prévention, l'anticipation de tout actes de violence et de harcèlement.

- Des premières propositions d'axes de travail :
 - Le suivi permanent des élèves au quotidien.
 - Créer un lien de confiance avec les élèves.
 - Réaliser de la prévention et de la gestion des conflits,
 - Donner le meilleur en matière de médiation
 - Tisser un réseau de partenariat à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Des actions déjà mises en place selon les 3 axes de travail retenus pour l'action (Prévention des violences, des risques et des comportements déviants, Prévention des décrochages, Valorisation des potentiels des élèves)

- Le comité technique du 6 juin 2013 acte le démarrage des premières pistes d'actions à mettre en place : propositions d'animation démarrage de certaines animations en juin 2013 :
 - Des sessions de formation réalisées par France Médiation pour compléter les bases théoriques de la mission notamment en direction de la médiation par les pairs.
 - La mise en place de l'outil de suivi Médios par France médiation ; cet outil par la saisie hebdomadaire (le mercredi après-midi au siège de l'association) permet de réaliser les comptes rendus des faits et actions journalière du médiateur
 - La mise en place les mercredis après-midi de sessions d'échanges de pratiques avec l'ensemble des médiateurs de l'île de France (au moins une fois par mois depuis le mois de septembre 2013
 - La rentrée scolaire de septembre 2013 : réunion du 3 octobre 2013

La reprise de la mission au sein des établissements à la rentrée scolaire et peut-être une fragilisation dans la mise en œuvre du projet :

L'ensemble des équipes de direction des différents établissements sont largement renouvelés

- Remplacement de la principale
- Remplacement des deux directeurs d'école
- Remplacement de l'IEN
- Remplacement du délégué au préfet à l'égalité des chances

Ce comité technique permet de faire le point sur la mission et sur les actions en cours et ou prévues

Les éléments de stabilité importants pour le médiateur

La coordinatrice pédagogique totalement acquise au projet, et partie prenante dans le soutien du médiateur dans la réflexion, l'élaboration et participation au projet

Le maintien du directeur de l'Ecole Victor Hugo, partie prenante dans le soutien du médiateur dans la réflexion, l'élaboration et participation au projet

Les constats communs

Lors du déroulement de la mission et pour les 4 établissements le médiateur est en libre circulation à l'intérieur et dans la cours, le réfectoire, aux abords des écoles élémentaires lors des entrées et sorties des enfants.

Cette présence et la déambulation, les rencontres et l'observation afin de prendre le pouls et de désamorcer d'éventuels conflits, formalisent la réalisation de la médiation au quotidien du médiateur sociale en milieu scolaire. Le médiateur à chaque fois rappelle aux élèves la dangerosité de certains jeux (mains et pieds), l'anticipation permet aussi

D'interpeler l'auteur des jeux pour lui expliquer les inconvénients de la violence vis-à-vis des autres.

Présence et Interventions pendant les récréations

Présence lors des temps de repas au réfectoire : le médiateur participe activement au bon déroulement de ce moment convivial. (Rappel de la bonne conduite, des règles à respecter)

Pour l'ensemble des établissements on note un contexte difficile : beaucoup d'agitation, du manque de respect, des incivilités verbales, tensions, et des agressions.

3.3 La Mise en place d'action et bilan : rappel des actions et présentation par lieux

1- Un travail expérimental de médiation par les pairs est mise en place au sein d'une Ecole (expérimentation qui a démarré avant l'arrivée de la mission et qui se poursuit avec la participation du médiateur

2- Des démarrages d'actions simples dans le cadre des actions définies en juin et Reprise par les deux directrices d'écoles primaires renouvelées : un écho favorable

3- Nouvelle présentation du projet à la principale du collège

4- Lors du dernier comité de pilotage la formation par les pairs a été présentée

5- A développer le Partenariat / actions villes /structures autour de l'établissement

Collège Joséphine Baker – Saint Ouen

Les Actions réalisées

- Le jour de la rentrée scolaire présentation auprès de tous les élèves et quelques parents, présentation de la médiation, du rôle et missions du médiateur.
- Gestion de conflit en temps réel et différé au quotidien,
- Accueil et écoute des élèves pour des problèmes de comportement.
- Présence active de proximité : récréation, sorties, cantine, piscine ...
- Accompagnement, et suivi des élèves exclus en externe.
- Participation à la journée découverte des élèves de sixième, de classe d'accueil (CLA) et de NSA.
- Préparation, création du projet tutorat pour créer le lien entre les élèves de sixième, CLA, NSA et troisième permettent aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer.
- Sensibilisations avec l'assistante sociale sur le harcèlement auprès des élèves de cinquième, poursuite des actions démarrées en avril mai 2013

Par mois depuis la rentrée au-delà des activités récurrentes

- Depuis les mois d'octobre et novembre 2013 au sein du collège.

À la demande de la direction de l'établissement et après concertation, des interventions en classes de 5^{ème} et 6^{ème} en binôme avec les CPE sur le thème la relation fille garçon. Utilisation Des outils propre à la médiation : projections, jeux de rôles et mini ateliers sur le thème (la relation fille garçon) dans la mesure où nous avons constaté l'atmosphère tendue dans certaines classes. L'élaboration du projet ainsi que la méthode, les outils et l'animation ont

été assurés par le médiateur, accompagné par la CPE.

En fin d'ateliers un compte rendu verbal a été fait à Mme Horblin, Principale Adjointe.

- Au cours des mois de Décembre 2013 et janvier 2014

Pas de projet de la médiation par les pairs : cette initiative est prise en charge depuis l'année dernière par une autre association, et est déjà en cours.

Elaboration et travail sur une **d'une charte de civilité** : l'indiscipline, les comportements déviants et la violence dans l'établissement ont déterminé cette réflexion, ainsi après plusieurs réunions de l'ensemble de l'équipe pédagogique et des professeurs principaux **une charte de civilité est proposée dans le cadre du travail du médiateur** pour l'ensemble de l'établissement. Le projet a été élaboré par la directrice et le médiateur avec la participation des professeurs principaux. Pendant l'intervention du médiateur dans les classes en présence des professeurs plusieurs thèmes sont abordés : le comportement, la tenue, la conduite, l'assiduité, le respect de l'adulte, la propreté et la prise de conscience à prendre soin du mobilier et du matériel informatique de l'établissement.

Ces règles mise en place par les élèves eux même seraient mieux respectés. Aussi par classe divisée en 4 groupes de travail, présentations d'un arsenal de règles proposé par les élèves et validé par la direction, le médiateur et l'ensemble de l'équipe éducative. Puis la charte est mise en place et affiché dans tout l'établissement.

Au sein du collège, étant donné les comportements difficiles... C'est la gestion des conflits et la médiation navette qui prennent le dessus. A noter que l'infirmier, les CPE et Mme la directrice réservent au médiateur les médiations en différées et la rencontre avec les parents.

Avec l'équipe pédagogique, en notre présence Mme Dumay N, coordinatrice et le médiateur, un « café des parents » a été retenu comme animation complémentaire : le 1^{er} aura lieu courant mois de mars 2014.

La gestion anticipation, l'observation et la prévention, autour des jeux dangereux qui fleurissent toutes les semaines sont mises en action à chaque fois nécessaire

Depuis le mois de décembre, la participation du médiateur à la vie de classes difficiles de 3^{ème} et 4^{ème} et aussi les classes CLA _ NSA à la demande des professeurs principaux. .

- Au cours des mois de Février et mars 2014

Pour contribuer à l'intégration au sein du collège des futurs élèves de 6^{ème}, il a été convenu après réunion de la directrice, du médiateur, des professeurs principaux et de la coordinatrice de mettre en place le projet "**Parrainage 6^{ème}/CM2**" (voir document en annexe joint).

Pour ce faire le médiateur doit rencontrer dans leurs classes en présence de leurs professeurs tous les élèves de 6^{ème} et leur expliquer les thèmes du projet.

Ensuite après explications si nécessaires, demander des volontaires.

Une réunion organisée le vendredi 7 mars 2014 afin d'expliquer aux élèves le but de leur mission et le degré de leur implication, une fiche de poste sera remise par le médiateur à chaque parrain et marraine.

École Élémentaire Victor HUGO – Saint Ouen

Les Actions réalisées

A la rentrée en septembre en ma présence, Monsieur Ph Weber a tenu une réunion avec les

surveillants de cantine, pour préciser le cadre des interventions du médiateur en mettant en place des méthodes de communication.

- La Médiation par les pairs :
 - Mise en place du dispositif : présentation de la démarche à l'équipe, aux élèves, identification de 12 volontaires. Référent : le directeur, madame Billard l'enseignante et moi-même.
 - Démarrage des séances de formation des élèves.

L'école est sensibilisée par une action de médiation gilets jaunes expérimentée en son sein depuis septembre 2012. (En effet pendant le temps de la récréation, deux à quatre élèves sont choisis pour arborer cette tenue et intervenir en cas de conflits entre élèves.)

- Gestion de conflit en temps réel et différé au quotidien.
- Accueil et écoute d'élèves pour des problèmes de comportement.
- Accueil et écoute des parents.
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal, sorties, cantine, classes et activité sportives.
- Passage dans chaque classe pour vie de classe une demi-heure à la demande des enseignants.

Actions menées du 18 octobre 2013 au 5 Mars 2014

- Je fais régulièrement le point avec le directeur, l'équipe éducative et l'infirmier tous les jeudis.
- Participation au conseil d'école et une occasion pour le médiateur de se présenter aux représentants des parents des élèves
- Participation aux conseils de classes.
- Echange avec les parents d'élève le matin devant l'école, ou à leur demande.
- Présence active de proximité : récréation, accueil, sorties, cantines...
- Sensibilisation sur les retards à la demande de la direction.
- Gestion de conflit en temps réel.
- Accueil et écoutes des élèves pour des informations relatives aux activités sportives en particuliers le football et judo (inscription, adresse, horaire...).
- Accueil et écoute des élèves qui souhaitent parler de choses qui leur semblent importantes.

- Sensibilisation des élèves sur le vivre ensemble, le respect du règlement intérieur de l'école, sur le respect du bien public, du mobilier, et des lieux communs.

Depuis ma présence, le Directeur et les enseignants reçoivent les parents les jours où le Médiateur est présent.

Plus particulièrement en octobre à novembre 2013

➤ Des Activités ludiques et jeux de rôles pendant les pauses méridiennes ou par Mauvais temps. Les jours de présence du médiateur, les animations sont faites en binôme avec Mme Billard dans sa classe, ou dans la cour à chaque fois je laisse le choix du thème aux élèves : violence, incivilité, harcèlement, vol, exclusion...

➤ Un projet reste en attente proposé par le médiateur et validé par la direction : Les Activités sportives-mixtes mais faute de traçage au sol et la pose de cages de buts dans la cour, ce projet n'a pas démarré.

Plus particulièrement en décembre 2013 et janvier 2014

➤ Démarrage du projet de la médiation par les pairs.
Une réunion a été tenue en présence de la direction, des enseignants, du médiateur et de la coordinatrice pour une information et déclinaison de la procédure pour mettre en place cette action : après la visite des classes concernées, une demande de candidature par écrit a été demandée aux élèves qui désirent être « graine de médiateur ». Après une sélection équitable, les séances de formation ont débuté. L'interruption à cause des classes de neige, la formation a repris et continue pour encore deux séances avant la mise en place et les outils à la disposition des futurs médiateurs.

➤ Courant février 2014 une charte de « Bien Vivre à L'école », validée par la direction, Se met en place : tout élève, qui commet une faute doit rédiger un texte de réparation : "qui, quoi, comment, quand et pourquoi ??"

➤ Projet à soumettre, après la visite d'un établissement dans le département, le jardin Des réflexions car les deux projets se complètent et peuvent trouver une bonne articulation.

Ecole Élémentaire Irène Joliot Curie – Saint Ouen

Ecole Élémentaire Frédéric Joliot Curie – Saint Ouen

Contexte particulier de ces deux écoles élémentaires qui sont côte à côte et où existe une libre circulation à l'intérieur. Ils partagent : la cours, le réfectoire,
Dès le démarrage de l'action une présentation sera faite par les deux directrices des deux groupes scolaires aux enseignants informés de ma venue dans les établissements.
Nous avons échangé sur la médiation en milieu scolaire et le rôle du médiateur.
Un accueil était très chaleureux.

Mon intégration se fait progressivement et les relations entre médiateurs et élèves s'installent progressivement. Les élèves et tous le personnel me portent beaucoup de respect et d'intérêt.

Déroulement type d'une journée à l'école :

Toujours de **La médiation au quotidien** en rappelant aux élèves la dangerosité de certains jeux (mains et pieds) qui, des fois, cela relève de la violence.

Il m'arrive parfois d'interpeler l'auteur des jeux pour lui expliquer les inconvénients de la violence vis-à-vis des autres. J'interviens aussi à la demande des enseignants ainsi que la direction.

Comme je suis présent pendant le repas, je participe activement au bon déroulement de ce moment convivial. (Rappel de la bonne conduite, des règles à respecter).

Dans la salle des maîtres, j'échange avec les enseignants qui facilitent mon intégration sur la médiation en milieu scolaire. Plusieurs interventions dans leurs classes ont été effectuées auprès des élèves aux comportements agressifs.

Projet des établissements déjà mis en place :

Activités sportives Inter -Classes et Inter-Ecoles

Soutien scolaire et aide aux devoirs

Accompagnement de certains élèves en difficultés (difficultés d'apprentissage, d'intégration, problèmes de comportement)

A la rentrée au mois de septembre 2013 les deux directrices sont nouvelles : après présentation de la mission, il semble qu'un accord de principe soit trouvé pour que les projets de médiation ou autre soient les mêmes pour les deux groupes scolaires.

Les Actions réalisées

- Participation aux deux conseils d'école, l'occasion de me présenter aux parents Délégués, aux deux élus municipaux, les délégués de l'éducation nationale.
- A la rentrée de septembre, nouvelle présentation auprès de tous les élèves et quelques parents, présentation de la médiation, du rôle et missions du médiateur.
- Au sein des deux établissements la gestion de conflit en temps réel et différé au quotidien,
- Accueil et écoute des élèves pour des problèmes de comportement.
- Présence active de proximité pendant la récréation : observation, écoute, dialogue

Au cours des mois d'Octobre et de novembre 2013

- La Mise en place **de plusieurs activités ludiques et jeux de rôles par des mini ateliers** De médiation pendant les récréations ou les pauses méridiennes.
- Projet et réflexion autour d'une charte de civilité : Les deux établissements Connaissent une difficulté de territoire pour les écoliers toujours plus ou moins présente. On note un comportement agressif voire grossier de la part d'un bon nombre d'élèves. Le projet proposé essaye de prendre en compte ces éléments : proposition avec Mme Dumay coordinatrice et le médiateur de la mise en place de cette charte à construire avec les

écoliers, avec fiche de suivi qui doit être signé par l'élève fautif après rédaction d'un texte réparateur.

Cette fiche peut être tenue par Mme la directrice, un enseignant ou le médiateur les jours de présence.

Depuis la mise en place du processus il y a beaucoup d'amélioration.

Au cours des mois de décembre, 2013 janvier 2014

➤ La mise en place des activités sportives par le médiateur compétitions mixtes Interclasses et inter-écoles. Travail en collaboration avec les éducateurs entraîneurs de la ville pour le suivi et la vigilance à l'égard de certains élèves qui justement évoluent dans les deux clubs Usma et Red-star.

➤ Des jeux sont installés avec le médiateur pour les enfants au gymnase après Demande aux services de la mairie. L'animation des séances est assurée par moi-même assisté d'un enseignant tous les vendredis de 16h00 à 17h30.

Au cours des mois de janvier, février 2014

➤ Après expérimentation d'un processus de civisme à l'école avec l'école et pour l'école par une visite dans un établissement du département : médiateur et équipe enseignante nous sommes en train de mettre en place **un projet de bien vivre l'école avec utilisation du support un jardin de réflexion** sur lequel tous les élèves de l'établissement peuvent s'exprimer par écrit et afficher leur feuilles (une idée, une critique, une suggestion ou un projet etc..) en parallèle il y aura dans chaque classe (un espace réparation) ou l'élève qui commet un acte déviant ou un comportement inapproprié s'isole dans cet espace et à l'aide du dictionnaire rédige un texte réparateur qu'il soumettra à sa maitresse ou au médiateur les jours de présence.

3.4 Les Perspectives de la suite de la mission de médiation sociale au sein des 4 établissements scolaires à Saint-Ouen

La mission doit au moins se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire de cette année. Des demandes ont été introduites auprès du Conseil régional et FIPD pour assurer son financement. En attente de retours.

Les actions sont en cours et l'objectif est de pouvoir quantifier les résultats obtenus et les retours des différents points de vue des directeurs et directrices des écoles concernées ainsi que du Collège.



2. La Mission de médiation sociale en milieu scolaire à Saint-Denis

A Saint-Denis les établissements tirés au sort : le **Collège Elsa Triolet** et les **trois écoles élémentaires** :-Daniel Sorano - Jules Vallès, et Jules Guesde

La mission a débuté dans un contexte un particulier

- l'accord dérogatoire pour l'embauche du salarié en contrat emploi avenir (niveau bac +2) a été obtenu courant avril
- un contexte de fin d'année et de périodes d'examen : congés scolaires, fin d'année scolaire, préparation de la rentrée de septembre

Le médiateur a pris ses fonctions au sein du collège uniquement : premiers éléments et retours : **beaucoup d'agitation, de manque de respect, d'incivilités verbales, de tensions, et agressivité.**

3.1 Le descriptif des établissements

Le collège Elsa Triolet (établissement est situé dans l'académie de Créteil) : **540 collégiens**
Ecole Elémentaire J Valès : **382 élèves,**
Ecole Elémentaire J Guesde: **331 élèves,**
Ecole Elémentaire D Sorano : **330 élèves.**

3.2 Les étapes liées à la mission

Pascal DIENE a démarré la mission courant avril 2013.

- Il a suivi les modules de formations dispensés par France Médiation, pendant les vacances scolaires en 2013 pour compléter les bases théoriques de la mission notamment en direction de la médiation par les pairs. (140 heures de formation, programme et attestation jointe en annexe).
- La mise en place de l'outil de suivi Médios par France médiation ; cet outil par la saisie hebdomadaire (le mercredi après-midi au siège de l'association) permet de réaliser les comptes rendus des faits et actions journalière du médiateur. Effectif à compter de juin 2013.
- La mise en place les mercredis après-midi de sessions d'échanges de pratiques avec l'ensemble des médiateurs de l'île de France (au moins une fois par mois depuis le mois de septembre 2013)
- La première réunion de présentation de la mission expérimentale a été organisée et réalisée **le 14 juin 2013**. Les impératifs du moment (fin d'année scolaire et organisation de la rentrée) du collège et des écoles primaires n'ont pas permis un démarrage réel de la mission avant la rentrée de septembre 2013.
- Le diagnostic a été réalisé en septembre et avec en parallèle de le démarrage nécessaires des actions et animations.

Le contexte de la mission est complété par la présence d'une médiatrice violence de l'éducation nationale au sein de certains établissements (écoles primaires).

Une bonne synergie s'est installée entre les deux médiateurs (soutien, échange et collaboration sur les situations).

Le médiateur, Pascal DIENE s'est concentré sur les axes de formation et actions à mettre en place au sein des différents établissements.

A souligner le rôle du coordinateur, crucial pour la bonne marche de cette expérimentation.

Différentes réunions de concertation et recherches d'actions pour chaque établissement ont se sont tenues et ont trouvé leur propre mode de fonctionnement courant octobre.

Remarque : La qualité de dialogue, d'écoute et la volonté de faire réussir ce projet de Pascal DIENE sont la force de cette expérimentation.

- Un processus de partage, réunion et mise en œuvre différenciée entre le collège et écoles élémentaires ; des rencontres organisées et réalisées : notamment avec les seuls directeurs des écoles primaires

- une adhésion progressive au projet par les directeurs des écoles : les échanges lors des réunions ont permis de constater des axes communs, des besoins et réponses à décliner, à s'approprier
- Le souhait d'associer le médiateur au bon déroulement de la vie au sein des établissements scolaires (une collaboration des différents partenaires et intégrer la médiation au quotidien pour favoriser la prévention, l'anticipation de tous actes de violence et de harcèlement.)

Les propositions d'axes de travail

- Le suivi permanent des élèves au quotidien.
- Créer un lien de confiance avec les élèves.
- La gestion des conflits.
- Donner le meilleur en matière de médiation
- Tisser un réseau de partenariat à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

3.3 Le Planning du médiateur

Le principe de la mission est la répartition entre une mi-temps dédié au collège et le reste du temps à partager entre les trois écoles et le mercredi après-midi réservé au travail du médiateur au siège de l'association.

L'élaboration de cet emploi du temps partagé pour un planning concerté afin d'aménager les temps de présence du médiateur, validé par chacun des responsables d'établissement.

Les mercredis après-midi sont consacrés à la réalisation des comptes rendus, de la saisie liée au déroulement journalier de la mission pour l'évaluation et des temps éventuels d'échange avec les autres médiateurs sociaux organisés par France Médiation.

3.4 Les actions et bilan : présentation par lieux

L'objectif de cette présentation est de donner une vision par établissement des actions réalisées ou en cours de réalisation par le médiateur social à début mars 2014.

La spécificité de chaque établissement et le lien avec les équipes éducatives, le respect avec les autres actions déjà menées sont des principes d'actions à retenir.

Au collège Elsa Triolet

Un collège qui accueille plus de 540 collégiens. Un contexte difficile avec beaucoup d'agitation, d'agressivité, de manque de respect, d'incivilités verbales.

Les Actions réalisées

- Présentation du médiateur le jour de la rentrée scolaire à l'ensemble des élèves et quelques parents, une présentation de la mission de médiation, de son rôle et des missions du médiateur
- Démarrage du **diagnostic**
- Participation à la **journée découverte** des élèves de sixième, de classe d'accueil (CLA) et de NSA au parc de la Courneuve
- Participation à une **sortie scolaire au musée des arts** de Saint-Denis avec la classe d'accueil et le professeur principal et de maths
- Mise en place du **projet tutorat** pour créer le lien entre les élèves de sixième, CLA, NSA et troisième et permettre aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer. A la suite de la communication, des collégiens se sont portés volontaires. Une liste des collégiens devra être établie pour permettre le suivi de ce projet. La proposition de mobiliser les délégués de classe pour compléter les équipes (50 inscrits et 15 binôme constitués, la proposition de réfléchir et d'établir une fiche de poste du tuteur pour définir les activités. Les évolutions du projet ont acté la tenue de permanences avec un référent pour proposer des thèmes de réflexion aux collégiens tuteurs / tutorés.
- Des actions de **sensibilisation** avec l'assistante sociale sur le **harcèlement** auprès des **élèves de cinquième** ; toutes les classes de cinquième ont été concernées par cette action ; des temps dédiés à la projection de petits films pour favoriser le débat. L'utilisation de scénette et de projet théâtre sont en cours de réflexion

Ces deux projets, tutorat et lutte contre le harcèlement, menés par le médiateur sont complètement intégrés au projet du collège. Ils permettent aussi de travailler sur la valorisation des potentiels des collégiens et sur des notions de citoyenneté en rappelant les bons comportements à adopter.

- La médiation par les pairs à ce jour n'a pas été entreprise 'objectif retenu serait de démarrer au cours de la seconde période de l'année (avril 2014)

Par ailleurs les actions d'accompagnement de médiation au quotidien sont nombreuses : Le médiateur et son action sont complètement intégrés au collège, il est identifié par tous ; collégiens, équipe éducative et autre du collège.

Il réalise aussi de

- La Gestion de conflit en temps réel (10 cas) et différé (20 cas)
- L'Accueil et écoute d'un élève pour des problèmes de comportement
- Une présence active de proximité lors des récréations, lors de l'accueil matinal et lors des sorties

Un projet de liaison collège – école est en cours : accueil et parrainage

Ecole Jules Vallès –

Les Actions réalisées

- Passage dans chaque classe pour présenter le médiateur et la médiation
- Médiation par les pairs :
 - Mise en place du dispositif : présentation de la démarche à l'équipe, aux élèves, identification de 12 volontaires. Référent : le directeur
 - Démarrage des séances de formation des élèves (2 séances réalisées) (11h30-12h30 le mardi)
- Gestion de conflit en temps réel (2 cas) et différé (4 cas)
- Accueil et écoute d'élèves pour des problèmes de comportement (2 élèves)
- Accueil et écoute des parents d'un élève – en lien avec le directeur et l'enseignante
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal

Bilan 18 octobre / 5 Mars

Les Actions réalisées

- Je **fais** régulièrement le **point** avec le **directeur**, l'équipe **éducative** et les **Animateurs**-ces de la pause méridienne
- J'ai participé au **conseil d'école** et cela était une occasion pour moi de me présenter aux représentants des parents des élèves
- J'échange avec les parents d'élève le matin devant l'école
- J'ai **fini la formation des élèves Médiateurs-ces**

- J'ai accompagné l'intégration des élèves médiateurs-ces
- Avec le directeur et le coordinateur, J'ai participé à la **réunion** des élèves médiateurs-ces, nous avons **écouté leurs ressenti** et les **difficultés rencontrées** après un mois de pratique dans la cour lors des récréations
- J'étais invité par une maitresse au conseil de classe
- J'ai **sensibilisé** une classe de CM2 **deux fois**, une fois sur la médiation et l'autre fois sur le vivre ensemble (à l'occasion d'un retard de la maitresse)
- J'ai participé à la **journée marathon** au stade Auguste Delaune
- **Gestion de conflit** en temps réel (30 cas) et différé (15 cas)
- j'ai fait une trentaine de **tables rondes** entre élèves souvent avec des élèves de la même classe suite à des chamailleries, situation conflictuelle...
- Accueil et écoutes des élèves pour des informations relatives aux **activités sportives** en particuliers le football et judo (inscription, adresse, horaire... 20 cas)
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal
- Je reçois et j'écoute les élèves qui souhaitent parler des choses qui leur semblent important

- Je sensibilise des élèves sur le vivre ensemble, le respect du règlement intérieur de l'école, sur le respect du bien public et bien d'autres...

Ecole Daniel Sorano –

Les Actions réalisées

- Passage dans chaque classe pour présenter le médiateur et la médiation
- Gestion de conflit en temps réel (5 cas) et différé (6 cas)
- Accueil et écoute d'un élève pour des problèmes de comportement
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal et sortie

Bilan entre le 18 octobre 20132 au 5 Mars 2014

Les Actions réalisées

- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal et sortie
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal Accueil et écoutes des élèves pour des informations relatives aux **activités sportives** en particuliers le football et judo (inscription, adresse, horaire... 15 cas)
- J'ai participé au **conseil d'école** et cela était une occasion pour moi de me présenter aux représentants des parents des élèves
- J'ai fait des gestions de **conflits en temps réel** dans la cour pendant les récréations (dont une dizaine de **petite bagarre**, gérer des disputes, et des situations conflictuelles)
- Le directeur, le Maître de la classe de CM2 B et moi avons géré un cas de **suspicion de harcèlement** avec la mise en place d'un suivi une fois par semaine pendant 1 mois.
- J'ai plusieurs **Médiation** (gestion de conflit en temps différé) :
- Plusieurs tables rondes avec un groupe d'élève de CM2
- J'ai fait deux tables rondes avec un élève de CM1
- J'ai mis en place un suivi pour un groupe de jeune fille (classe CE2)
- Je fais **régulièrement le point** avec le **directeur** et **l'équipe éducative**
- J'ai participé au **conseil d'école** et cela était une occasion pour me présenter aux représentants des parents des élèves
- Avec l'autorisation du Directeur j'ai reçu un parent d'élève dans l'école
- J'ai mis en place un module (avec l'autorisation du Directeur) sur le **VIVRE ENSEMBLE** pour les élèves de classe de CM1 et CM2 pendant **six semaines** (voir planning)

Intervention Médiateur social en milieu scolaire

	Mardi 7 janvier	Vendredi 10 janvier	Mardi 14 janvier	Vendredi 17 janvier	Mardi 21 janvier	Vendredi 24 janvier	Mardi 28 janvier	Vendredi 31 janvier	Mardi 4 février	Vendredi 7 février	Mardi 11 février	Vendredi 14 février
3h45 - 9h30		CM1 b		CM2 a		CM1 a		CM1 c		CM2 b		
3h45 - 11h30		CM1 b		CM2 a		CM1 a		CM1 c		CM2 b		
4h15 - 14h40	CM1 a		CM1 c		CM2 b		CM1 b		CM2 a			
5h40 - 16h20	CM1 a		CM1 c		CM2 b		CM1 b		CM2 a			

Ecole Jules Guesde –

Les Actions réalisées

- Passage dans chaque classe pour présenter le médiateur et la médiation
- Présence active de proximité : récréation et sortie
- Animation d'un temps de débat sur le respect
- **_Je fais régulièrement le point** avec la directrice
- J'échange avec les parents d'élève le matin devant l'école
- J'ai accompagné l'intégration des élèves médiateurs-ces
- **Gestion de conflit** en temps réel (30 cas) et différé (15 cas)
- Présence active de proximité : récréation, accueil matinal
- Je reçois et j'écoute les élèves qui souhaitent parler des choses qui leur semblent important
- Je sensibilise des élèves sur le vivre ensemble, le respect du règlement intérieur de l'école, sur le respect du bien public et bien d'autres...

4.5 Conclusion et Perspectives de la suite de la mission de médiation sociale au sein des 4 établissements scolaires à Saint-Denis

Conclusion

Sur l'ensemble des établissements le travail de médiation prend sa place et joue son rôle d'apaisement et permet de développer des attitudes et compétences chez les collégiens et écoliers : une valorisation des potentiels est en cours sur plusieurs sites.

Pour les trois écoles élémentaires, la présence et l'action de la médiatrice violence qui prend en charge toute les actions relevant de la prévention du décrochage scolaire et de la

médiation familiale ainsi sur le lien école -famille, a pour conséquence une action de médiation de proximité, écoliers- médiateur au quotidien.

Pour PPV cette mission doit au moins se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire de cette année.

Des demandes ont été introduites auprès du Conseil régional et FIPD pour assure son financement. En attente de retours.

Les actions sont en cours et l'objectif est de pouvoir quantifier les résultats obtenus et les retours des différents points de vue des directeurs et directrices des écoles concernées ainsi que du Collège.

4.